

BNP PARIBAS FORTIS FUNDING émet de nouvelles obligations à 2 ans en BRL



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Juillet 2014

Principales caractéristiques

- ✓ La BNP Paribas Fortis Funding BRL 9,90% Fixed Rate 2016 est un titre d'emprunt émis en réal brésilien (BRL) par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous verser, **exclusivement en EUR**, un coupon annuel et le capital investi (à hauteur de 100% de la valeur nominale en BRL) à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez cependant de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.
- ✓ Émission en réal brésilien (BRL), avec **versement** des coupons annuels et remboursement à l'échéance **exclusivement en EUR**. Ceci implique donc un **risque de change obligatoire sur le réal brésilien, tant sur la valeur nominale que sur les coupons payés**. Concrètement, au moment du versement de chaque coupon et du remboursement du capital à l'échéance ou en cas de vente avant l'échéance, l'investisseur sera forcé de prendre immédiatement sa perte ou son gain sur la devise.
- ✓ Courte durée de 2 ans.
- ✓ Coupon annuel de 9,90% (brut en BRL), exclusivement payé en EUR.
- ✓ Sur la base du prix d'émission de 101,125% et en considérant un remboursement à 100% en BRL à l'échéance, le rendement actuariel brut en BRL¹ est de 9,258%.
- ✓ Cette obligation émise en devise étrangère est **destinée aux investisseurs expérimentés**, acceptant l'éventualité d'une perte de capital et à même d'évaluer, au regard de leurs expériences, connaissances et situation financières, le potentiel et les risques liés à cet investissement, entre autres via une familiarisation avec le risque de change (parité EUR/BRL) et les taux d'intérêt.

1. Exprimé en EUR, le rendement actuariel pourrait être inférieur (voire même négatif) au rendement actuariel exprimé en BRL, suite au risque de change.

Envie d'en savoir plus ou de souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre de l'**offre publique en Belgique**.
Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 1^{er} juillet à 9h au 31 juillet 2014 à 16h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances telles que décrites dans le Prospectus.

Pour en savoir plus ou pour souscrire, adressez-vous à votre private banker.

Il examinera volontiers avec vous si cette obligation répond à votre profil d'investisseur et comment l'intégrer au mieux dans votre portefeuille de placements.

Le réal brésilien (BRL)

La banque centrale brésilienne se livre actuellement à un délicat exercice d'équilibre: renverser la tendance haussière de l'inflation tout en évitant un brutal refroidissement de la croissance économique. Malgré un ralentissement - de 6,7% en juin 2013 à 5,6% en janvier 2014 -, l'inflation est repartie à la hausse (6,28% en avril 2014), alimentée par la consommation dynamique, elle-même dopée par un solide marché de l'emploi et une classe moyenne en plein essor.

Après avoir augmenté progressivement le taux directeur jusqu'à 11%, la banque centrale approche peu à peu de la fin du cycle de resserrement monétaire. Mais en marge des relèvements de taux, elle dispose d'autres armes pour combattre l'inflation. En puisant dans ses réserves internationales colossales, elle intervient activement sur le marché des changes pour soutenir sa devise et lutter ainsi contre une augmentation des prix à l'importation.

En dépit de la politique monétaire restrictive et du ralentissement économique observé chez ses principaux partenaires commerciaux (l'Europe et la Chine), l'économie brésilienne tient relativement bien le coup, aidée par la richesse de son sol et les gigantesques travaux d'infrastructures dans le cadre de la Coupe du Monde de football (2014) et des Jeux Olympiques (2016).

Le différentiel de taux avec les États-Unis et l'Europe est impressionnant, surtout au niveau des échéances courtes (2 à 3 ans) et constitue un confortable matelas pour compenser un éventuel recul du réal brésilien. Reste que, comme toutes les devises à haut rendement, le BRL se montre sensible à tout regain de l'aversion pour le risque et peut faire preuve d'une très grande volatilité, notamment dans le cadre des élections présidentielles prévues en octobre. Son potentiel est donc réservé à l'investisseur accoutumé au risque de change et capable de supporter une perte de capital. (Source: BNP Paribas Fortis)

Évolution de l'euro vis-à-vis du réal brésilien sur les 5 dernières années



Source: Bloomberg (données arrêtées au 25.06.2014)
Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'évolution future du réal brésilien.

Au 26 juin 2014, 1 EUR valait 3,0272 BRL

Pour acquérir une coupure de 5.000 BRL à ce cours, vous devriez payer 1.651,69 EUR (hors frais).

Si à l'échéance, le réal brésilien s'est affaibli de 10% contre l'euro, à 3,3636 BRL pour 1 EUR, vous ne recevrez plus que 1.486,50 EUR pour votre coupure de 5.000 BRL. La valeur de votre capital aura donc baissé de 10%.

À l'inverse, si le réal brésilien s'est apprécié de 10% contre l'euro, à 2,7520 BRL pour 1 EUR, vous recevrez 1.816,86 EUR pour votre coupure de 5.000 BRL. Vous aurez ainsi réalisé une plus-value de 10% sur la devise.

Pour quel investisseur?

L'investisseur doit être conscient qu'en souscrivant à cette obligation, il s'expose à un **risque de change obligatoire**: lors du versement de chaque coupon et du remboursement du capital à l'échéance, il sera forcé de prendre sa perte ou son gain sur la devise (voir "Risque de change" ci-dessous).

Ce produit s'adresse plus particulièrement à des investisseurs présentant un **profil de risque dynamique (Dynamic)**. Nous vous recommandons d'investir dans ce produit seulement si vous avez une bonne compréhension de ses caractéristiques et notamment, si vous comprenez quels risques y sont liés. Dans le cas où la banque prend l'initiative de proposer le produit, elle devra établir si vous disposez des connaissances et de l'expérience suffisante de celui-ci. Dans le cas où le produit ne serait pas approprié pour vous, elle doit vous en avertir. Si la banque vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, elle devra évaluer que ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et expérience dans ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Investissements > Informations importantes > Votre profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par son private banker si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible auprès de son private banker ainsi que sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Informations importantes > Mentions légales.

Principaux risques

Cette obligation est soumise à différents risques et notamment aux risques de change, de crédit et de marché, comme le risque de volatilité, de taux et de liquidité.

- ✓ **Risque de change:** cette obligation est émise en réal brésilien, mais le paiement des deux coupons annuels et le remboursement du capital investi se feront exclusivement en EUR. Ceci implique que l'investisseur s'expose à un risque de change obligatoire sur le réal brésilien, tant sur la valeur nominale que sur le montant des coupons. Il sera en effet obligé de prendre sa perte ou son gain sur la devise au moment même du versement. En cas d'évolution défavorable du BRL, il pourrait donc recevoir un montant en euro sensiblement inférieur au montant initialement investi ou au taux facial annoncé en BRL. En outre, la valeur des titres et des coupons peut aussi être influencée par les fluctuations du taux de change EUR/USD car le taux de change EUR/BRL est calculé via le cours de change EUR/USD.

Illustration du risque de change

Cet exemple purement fictif ne préjuge en rien de l'évolution du BRL vis-à-vis de l'EUR.

Risque de change sur les coupons ¹				
Date de paiement	Coupon brut en BRL	Montant brut en BRL par coupure de 5.000 BRL	Taux de change EUR/BRL (fictif)	Montant brut converti en EUR par coupure de 5.000 BRL
12.08.2015	10%	500 BRL	2,70	185,18 EUR
12.08.2016	10%	500 BRL	3,20	156,25 EUR
Risque sur le capital (hors frais)				
Date d'émission 12.08.2014	100%	5.000 BRL	3,00	1.666,66 EUR
Remboursement ¹ 12.08.2016	100%	5.000 BRL	3,20	1.532,50 EUR

1. Les deux coupons et le capital à l'échéance sont payés en EUR sur base de la contre-valeur BRL en EUR calculée 2 jours ouvrables avant la date de paiement.

- ✓ **Risque de crédit:** en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi, à l'échéance.
- ✓ **Risque de liquidité:** cette obligation est cotée sur un marché réglementé. La cotation ne garantit cependant pas le développement d'un marché actif permettant sa négociation. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (5.000 BRL). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais et commissions" et "Fiscalité", en page 3).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché):** le prix de cette obligation en devise étrangère fluctue en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Si, après l'émission de cette obligation, les taux d'intérêt du marché augmentent, toutes choses étant égales par ailleurs, le prix de l'obligation diminue. Inversement, le cours de l'obligation augmente si les taux de marché diminuent, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce risque de fluctuation est plus important en début de vie de l'obligation et diminue à mesure que la date d'échéance approche. L'investisseur qui voudrait vendre ses obligations avant l'échéance devra donc les vendre au prix déterminé par BNP Paribas Fortis (voir ci-dessus), qui pourrait être inférieur à la valeur nominale par coupure (5.000 BRL).

Pour obtenir plus de détails sur les facteurs de risque, les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus (tel que défini ci-dessus) et à considérer la décision d'investir à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > MiFID.

Documentation

Le **Prospectus** est constitué

- du **Prospectus de base** du programme "Euro Medium Term Notes (EMTN) de EUR 30.000.000.000" daté du 13 juin 2014, rédigé en anglais et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg,
- de **son supplément**, daté du 26 juin 2014,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 30 juin 2014.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission

Émetteur	BNP Paribas Fortis Funding filiale de BNP Paribas Fortis SA.
Garant	BNP Paribas Fortis SA. Rating (<i>perspective</i>) du garant: A2 (<i>negative outlook</i>) chez Moody's, A+ (<i>negative creditwatch</i>) chez Standard & Poor's et A+ (<i>stable outlook</i>) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.
Titres	<ul style="list-style-type: none">• Valeur nominale: 5.000 BRL.• Montant de l'émission: minimum 5 millions BRL et maximum 300 millions BRL. Les critères qui seront utilisés par l'émetteur pour déterminer le montant final de l'émission sont repris dans la Partie B des Final Terms.• Code ISIN: XS1084114062 - Série 835.• Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.• Cotation: ces obligations seront cotées sur la Bourse de Luxembourg (voir "Risque de liquidité" en page 3).
Durée	Date d'émission et de paiement: 12 août 2014. Prix d'émission: 101,125% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 1,125% (voir rubrique "Frais et commissions" ci-dessous). Le capital initialement investi en EUR sera déterminé sur la base d'un cours de change de 3,044 BRL pour 1 EUR. Echéance: 12 août 2016, ce qui correspond à une durée de 2 ans. Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% de la valeur nominale en BRL (soit 5.000 BRL par coupure) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant. Le remboursement sera exclusivement effectué en EUR sur la base du cours de change EUR/BRL fixé deux jours ouvrables avant la date de paiement.
Rendement	<ul style="list-style-type: none">• L'investisseur aura droit chaque année à un coupon de 9,90% (brut en BRL).• Sur la base du prix d'émission de 101,125%, le rendement actuariel brut en BRL est de 9,258%. Exprimé en EUR, le rendement actuariel pourrait être inférieur au rendement actuariel exprimé en BRL, suite au risque de change.• Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 12 août 2015 et le 12 août 2016.• Les deux coupons annuels seront payés exclusivement en EUR sur la base de la contre-valeur BRL en EUR calculée deux jours ouvrables avant le paiement de chaque coupon.
Frais & commissions	Frais <ul style="list-style-type: none">• Service financier: gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.• Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.• Frais de courtage: pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement auprès de votre private banker ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes. Commission de placement unique de 1,125% supportée par l'investisseur particulier et comprise dans le prix d'émission de 101,125% À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur. L'investisseur potentiel est invité à consulter les Final Terms pour plus d'informations sur cette commission.
Fiscalité	Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable. Taxe sur opérations de bourse (TOB) <ul style="list-style-type: none">• Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).• En cas d'achat ou de vente sur le marché secondaire: TOB de 0,09% (maximum 650 EUR par opération).
Documentation	La documentation relative à cette obligation est décrite en page 3. L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra suivre l'évolution de leur valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de cette obligation sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions